



**COMPTE RENDU DE L'ATELIER DE CONCERTATION:  
TRANSPORT ET DEPLACEMENTS 15 JUIN 2010**

**Circulation  
Sécurité  
Mobilité douce  
Stationnement**



**Objet** : Rappel des enjeux et éléments de diagnostic sur le thème Transport et déplacements  
Définition d'actions

Nombre de participants : 23

La soirée a débuté aux alentours de 20h15 et a terminé à 23h15.

### **1. Déroulement de l'atelier**

Mr Pierre Mariez, adjoint à l'environnement, cadre de vie, sécurité et travaux a rappelé en début de soirée l'implication de la commune dans l'Agenda 21 et l'objectif de la démarche pour le territoire.

Dans un deuxième temps, Emilie Varraud, directrice du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement a réalisé une brève introduction sur le déroulement de la soirée et son intégration dans le processus Agenda 21. (15 minutes)

Ainsi, un retour sur la soirée du 26 mai a permis de situer le contexte de la tenue de cet atelier pour les personnes n'ayant pu assister à cette réunion de lancement. Le choix de la thématique « Transport et Déplacements » découle, en effet, des conclusions des enquêtes réalisées en 2009 et de la réunion du 26 mai. Les thématiques jugées prioritaires y avaient été mises en avant.

Quelques minutes ont ensuite été consacrées à la démarche participative et de concertation inhérente à l'Agenda 21. Il a été indiqué aux participants quel serait leur rôle au cours de la soirée et les suites qui seront données aux actions proposées.

A la suite de cette introduction, une grille reprenant les Atouts, Faiblesses, Opportunités et Menaces en termes de Transport et Déplacements identifiés dans le diagnostic a été remise aux participants. **(cf annexe 1)**

Les participants ont ensuite été invités à noter individuellement sur un papier deux préconisations sur la thématique du jour. **(cf annexe 2)**

Une fois dépouillées, ces préconisations, plus ou moins généralistes, ont été classées en sous thèmes. (30 minutes)

Les participants ont ensuite travaillé par groupe sur ces sous-thèmes, à la définition d'actions permettant de concrétiser ces axes d'actions. Pour les guider, une trame de fiches actions leur a été distribuée (1 h). **(cf annexe 3)**



Ce travail a ensuite été restitué autour d'une carte de la ville par chaque groupe et complété par les autres participants. Ceci a permis de mettre en avant la complémentarité existant entre les différents sous-thèmes et la nécessité d'intégrer une réflexion plus transversale pour le développement du territoire. (1h15)

## **2. Préconisations individuelles : quels enjeux en termes de mobilité sur Poussan ?**

La première tâche des participants a été de répondre à la question suivante :

*Quelles préconisations en termes de mobilité et transports (modes et moyens) peuvent être mises en place ?*

Ce premier exercice a permis de mettre en avant les principales problématiques pour lesquelles les participants souhaitent voir des solutions appliquées pour répondre à un objectif général de qualité de vie.

Les préconisations individuelles ont été dépouillées et classées en axes d'action :

- Mise en place du Pédibus scolaire
- Développement de pistes cyclables
- Développement du covoiturage
- Augmentation des sens uniques
- Développement des trottoirs
- Réalisation de parkings et incitation à leur utilisation
- Développement de la Voie Domitienne
- Amélioration de l'offre en Transport en Commun
- Diminution de la circulation en centre ville
- Mise en place d'une navette maritime sur Thau
- Amélioration de la sécurité
- Développement de liaisons inter quartiers
- Mise en place de bus plus petits pour liaison intercommunale

## **3. Fiches actions**

Les participants ont ensuite travaillé, par groupe, sur un ou plusieurs de ces axes.



- 1. Développement des pistes cyclables et des liaisons inter quartiers**
- 2. Mise en place d'un Pédibus scolaire**
- 3. Création de parkings**
- 4. Modifier le sens de circulation de certaines voies**
- 5. Améliorer la sécurité routière**
- 6. Optimiser et communiquer sur l'offre de transports en commun**

Lors de la restitution, la discussion a pu être engagée afin d'intégrer une approche plus générale à la réflexion. Les participants se sont ainsi regroupés autour d'une carte de Poussan afin de mutualiser leurs réflexions et y intégrer une vision sur le long terme. Les fiches actions réalisées ont tenté de répondre aux objectifs suivants :

- Limiter l'encombrement automobile (saturation dans le centre ville)
- Sécuriser les voies par l'aménagement de trottoirs, dos d'âne...
- Créer une ou plusieurs aires de stationnement stratégiques à l'extérieur du centre en incitant les habitants à les utiliser (communication, sécurisation...)
- Développer un maillage de pistes cyclables reliant les quartiers résidentiels, zones économiques, activités commerciales...

- Intégrer dans les futurs projets, l'aménagement de zones piétonnes et cyclables
- Engager une réflexion sur le développement de sens unique et circulation alternée de certaines rues afin de les sécuriser
- Entamer la réflexion sur la sécurisation des voies avant le choix d'un trajet pour le pédibus scolaire
- Optimiser et communiquer sur l'offre de transport en commun

#### **4. Remarques**

Il a été noté qu'une réflexion générale intégrant l'ensemble de ces thématique devrait être menée afin d'assurer le succès de ces actions qui s'avèrent interdépendantes. De plus, la faisabilité et l'efficacité de celles-ci devront être analysées avant toute mise en œuvre. Ainsi, la pertinence de la création de parking ou la mise en place de sens uniques doit être réfléchi sur le long terme. L'intégration des principes du développement durable, notamment environnementaux quant à l'allongement des trajets devra également être prévue dans tout projet futur.

Enfin, l'accent a été mis sur la nécessité de la sensibilisation des personnes afin qu'elles adoptent des habitudes plus responsables. En effet, avant la réalisation de parkings ou d'arrêts de bus jalonnant le territoire communal, un effort doit être réalisé par les habitants (covoiturage, marche, utilisation du vélo...)

A la fin de l'atelier, les participants ont été invités à donner leur opinion sur l'atelier par un smiley.

#### **Annexe 1 : Eléments du diagnostic Transport et Déplacements.**

<b>Atouts</b>	<b>Faiblesses</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Offre de transport en commun importante vers Montpellier, (18 A/R SJV-Poussan en semaine + 4 A/R dimanche et jours fériés)</li> <li>• Tarif Hérault Transport attractif : 1€</li> <li>• Bonne desserte de Poussan, accès aisé à des infrastructures routières d'importance (D2, D119, A9)</li> <li>• Nombreux chemins ruraux, sentiers</li> <li>• Présence d'une piste cyclable</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas de transport en commun en site propre: même temps pour circuler en bus et en voiture</li> <li>• Offre de transport en commun qui ne suffit pas vers les communes avoisinantes</li> <li>• Cars surdimensionnés (même véhicule pour fréquentation scolaire et ligne régulière)</li> <li>• Difficulté d'accès au centre ville par les TC</li> <li>• Manque de trottoirs, de zones piétonnes et de pistes cyclables (efforts à poursuivre)</li> <li>• Pas de parkings vélos</li> <li>• Problèmes de circulation, encombrement aux heures de pointe, étroitesse de certaines voies...</li> <li>• Stationnement anarchique, voitures « ventouses », manque de places de parking</li> <li>• Insécurité routière, problèmes de partage de la voirie, omniprésence de la voiture en centre</li> <li>• Problème de visibilité à cause de véhicules encombrants (pas de places spécifiques)</li> <li>• Manque d'accessibilité de certaines voies pour personnes handicapées</li> </ul>

Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plan de Déplacement Urbain de Thau Agglomération en cours : réflexion sur développement des TC, mobilité durable, sécurisation des voies</li> <li>• Développement de pistes cyclables vers centre ville et entre les quartiers pour une utilisation plus quotidienne</li> <li>• Réseau vert départemental (liaison vers Thau en cours)</li> <li>• Développement des modes de transport doux : covoiturage, navette électrique pour trajets communaux ou intercommunaux, pédibus...</li>   <li>• Réhabilitation de la circulade en cours</li> <li>• Politique de sécurisation des voies (ralentisseurs, giratoires...) à poursuivre (travaux déjà réalisés)</li> <li>• Création de parkings à développer</li> <li>• Mise en place d'une politique tarifaire et d'horaires pour le stationnement</li> <li>• Efforts à faire en termes de sensibilisation et de répression pour incivilité routière, utilisation plus quotidienne des pistes cyclables</li> <li>• Communication sur l'offre de transports en commun (site Mairie)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Omniprésence de la voiture (poids des habitudes et extension urbaine), manque de fréquentation des TC</li>   <li>• Utilisation des pistes cyclables simplement pour les loisirs</li>   <li>• Incivilité routière qui perdure</li>   <li>• Nouveaux parkings saturés (véhicules ventouses + nouveaux besoins des bâtiments rescindés ou créés – visiteurs...)</li> </ul>

## Annexe 2 : Préconisations individuelles :

Création déviations au nord de Poussan	Combes Valaury
Création de Parking	Centre Ville
Pas de doublement des trottoirs	
Pédibus	
Développer l'offre de transport en commun, améliorer les horaires	
Mise en place d'un sens de circulation en créant des trottoirs plus larges et pistes cyclable	
Développement des pistes cyclables	Vers le centre ville Vers l'étang de Thau Voie Domitienne
Communiquer sur l'offre de transport en commun	
Sensibiliser les habitants sur une utilisation plus raisonnée de la voiture	
Agir en faveur de la fluidité du trafic	
Mise en place de transports en commun intercommunaux (navettes)	
Favoriser les liaisons inter-quartiers	
Améliorer, sécuriser les déplacements à pieds	Vers les écoles
Développement des sens uniques : plus de places pour le stationnement et pour les piétons	Circulade
Faire respecter zone bleue	
Développer le covoiturage	
Créer une ligne de bus empruntant l'A9	
Création de trottoirs sur tous les grands axes	

Créer une zone piétonne en centre	Proximité des commerces
Répression stationnement anarchique et conduites dangereuses	
Incitation au stationnement sur parkings	

### Annexe 3 : Résumé des propositions d'actions



<b>1. Développement des pistes cyclables</b>
<b>Constat :</b> Déplacements à vélo dangereux Manque de maillage communal et intercommunal
<b>Point noir :</b> Marcel Palat
Grand Rue
Avenue de la Gare
<b>Préconisations :</b>
Développer la piste Avenue de Bédarieux en jonction avec Montbazin
Piste du Conseil Général : problématique de la traversée de la départementale. Réfléchir sur la possibilité de traverser au niveau de la buse de Bouzygues.
Valoriser la Voie Domitienne en piste cyclable
Liaison vers le centre : réaliser un itinéraire plus sécurisé pour les vélos, évitant les grands axes.
Prévoir les itinéraires modes doux dans l'aménagement des futures zones à urbaniser et lors des travaux de réfection ou de passage en sens unique

<b>2. Mise en place d'un Pédibus scolaire</b>
<b>Constat :</b> Voies et parkings à proximité des écoles saturés aux heures de pointe
<b>Pré-requis :</b> Localiser les besoins (lieux d'habitation, écoles)
Sécuriser les itinéraires
<b>Préconisations :</b>
Mettre en place le stationnement à cheval sur les trottoirs pour faciliter le passage des enfants
Circuit devant faire 1 km maximum
Itinéraire devant être sûr : trottoirs, pas de stationnement anarchique, passages piétons...
Points de regroupement possibles : Rond Point de l'Estaque, Rond point Félibre, rue des Oliviers, rue de la Foutette
Mise en place par la commune des panneaux signalétiques
<b>Délais :</b> Rentrée 2010 : réflexion avec les parents d'élèves qui doivent nécessairement s'approprier la démarche. Mise en œuvre : Janvier 2011
<b>Partenaire :</b> ADEME
<b>Remarque :</b> Frein à l'appropriation par les parents : crainte, responsabilité

<b>3. Création de parkings</b>
<b>Constat :</b> Stationnement anarchique en centre ville
Certains parkings sous-utilisés (Mairie, Jardin public)
<b>Pré-requis :</b> Tenir compte du projet de la Circulade
<b>Objectif :</b> Sortir les voitures du centre ville Supprimer les stationnements longue durée au centre du village afin de favoriser le stationnement courte durée (commerces)
<b>Préconisations :</b>
Développer des parkings (sécurisés); Nouvelle école maternelle, Bout de la rue Pasteur, Complexe sportif, Cave coopérative, Chemin des Horts, Est Villa Capreze.
Parking pouvant être lieux de départ covoiturage ou arrêts lignes de bus
Nécessité de sensibiliser les habitants pour utilisation des parkings
Incitation réhabilitation ou location de garages disponibles
Zone bleue : répression et suivi nécessaire
<b>Indicateurs :</b> Taux occupation parkings
Nombre pv stationnement
<b>4. Mise en place de sens uniques</b>
<b>Constat, lieux visés :</b> Grand Rue, Chemin des Frères, Avenue de Bédarieux, Petite cave, Grande cave, Avenue d'Issanka, Rue Sergent Bonnet, Rue de la Salle, chemin du Moulin à vent, Marqueval, Rue de la République.
<b>Points stratégiques</b> (+ de circulation vers Pignan, Sète, Montpellier) : terrain de sport, gymnase, écoles, maison des jeunes, cimetière
<b>Objectif :</b> Mise en sens unique de : Rue Marcel Palat (vers Sète), rue des remparts, rue du Peyrou, rue Rhin et Danube, Avenue des états du Languedoc, rue du Peyrou.
<b>Préconisations mise en sens unique:</b>
Rue du Languedoc autre sens : implique de remonter par le cimetière vers Rhin et Danube pour sortir chemin des frères ou petite cave. Nécessite le dégagement des trottoirs pour le stationnement
Axes possibles pour désengorger le centre : Rue de la Gare vers lotissement Bois de Boulogne, Zone des clachs par combes de Valaury (piste cyclable pour aller vers zone d'activité), Bédarieux resterait en sens unique, Boulevard du riverain en double sens, Palat sortie vers Sète en sens unique. Dans l'autre sens, les automobilistes prendraient Grand rue, Gervais, Riverain, rue des remparts, cimetière
Rue des remparts en sens unique à partir de Rhin et Danube (pour la remonter en venant de Sète dans le cas où rue du Peyrou en circulation alternée). Les automobilistes passeraient par l'avenue de la Gare.
<b>Remarques :</b> Aménagements à réaliser en même temps que le projet de la circulade Penser aux modes doux pour les futures zones à urbaniser

<b>5. Amélioration de la sécurité routière</b>
<b>Constat :</b> Manque de trottoirs (Peyrou, Petite cave, Grande cave, rue des remparts, La salle) Manque d'accessibilité des trottoirs pour poussettes, handicapés... Vitesse excessive sur certains axes Stationnement anarchique, visibilité inexistante pour piétons
<b>Préconisations :</b>
Aménagement de rues pour réduire les vitesses : gendarmes couchés, chicanes, trottoirs en quinconce...
Création de trottoirs lors de la mise en sens unique de certaines voies
Généraliser les zones 30
Rendre plus efficace l'éclairage public (vers le sol...)
Communiquer pour utilisation des parkings plus éloignés
Mettre le Peyrou en sens unique ou circulation alternée + trottoirs
Mise en place de la vidéo surveillance dans les parkings
Intégration des éléments de sécurité avec les travaux de voirie
Grand rue, problème de sécurité sortie MJC
Problème de vitesse sur Marcel Palat et Boulevard du Riverain

<b>6. Transports en commun</b>
<b>Constat :</b> Utilisation des transports en commun principalement par les scolaires Manque d'information sur l'offre de transport Pas de transport en site propre : même temps de trajet TC/ Voiture personnelle Manque d'offre entre Poussan et communes du Bassin de Thau
<b>Préconisations :</b>
Analyser la possibilité de mise en place d'une navette intercommunale
Profiter de l'échangeur A9 pour mise en place d'une plateforme : covoiturage, TC...
Communiquer sur l'offre de transport en commun et le changement d'habitudes
Développer l'offre de transport vers Sète, notamment vers la Gare SNCF

**Ces propositions feront l'objet d'une analyse permettant d'évaluer leur faisabilité et leur cohérence. Un projet plus général « transport et déplacements » pourra alors être présenté.**